

ECOLE MATERNELLE DANIEL GALLAND

Rue des Noblets

91770 SAINT-VRAIN

01 64 56 13 52

[0911392u@ac-versailles.fr](mailto:0911392u@ac-versailles.fr)

COMPTE-RENDU 1<sup>er</sup> CONSEIL D'ECOLE

Jeudi 7 novembre 2024

Début de séance : 18h30

Fin de séance : 20h00

### **Rappel du fonctionnement du conseil d'école**

Sont membres du conseil d'école, Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale, un enseignant par classe dont le directeur, président du conseil d'école, le maire et son adjoint aux affaires scolaires, un parent élu par classe. Les parents suppléants peuvent assister au conseil d'école sans prendre part au débat. Le conseil peut inviter des personnes directement concernées par un point de l'ordre du jour.

Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école, est informé et donne son avis sur la vie scolaire.

### **1 – Approbation du règlement intérieur**

Le règlement intérieur a été envoyé sur « Toute mon année », lu et signé, en début d'année.

Rappel :

- Les horaires d'entrée sont : 8h20-8h30 et 13h20-13h30. Pour des raisons de sécurité, le matin, le portail est fermé à 8h30. Les élèves retardataires sont accueillis et amenés dans leur classe par un adulte de l'école et non par leurs parents ;
- Des règles d'hygiène sont respectées telles que pas d'animaux, pas de cigarettes dans l'école ; les enfants malades restent à la maison ;
- Les enfants sont sans cesse surveillés par un adulte. Ils sont remis par les parents à un enseignant aux entrées le matin et l'après-midi et remis par les enseignants aux parents ou à des personnes dont le nom figure sur la fiche de renseignements.

Le règlement intérieur est approuvé par les membres du conseil d'école.

### **2 – Information concernant le PPMS**

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté des écoles a été mis en place en cas de risques majeurs naturels ou industriels. Il s'agit, en cas d'alerte déclenchée par les autorités, de confiner les enfants dans le hall de l'école en attendant d'être secourus. Une information est distribuée aux parents dans le cahier de correspondance sur la conduite à tenir à ce moment là.

Un volet intrusion/attentat a été ajouté en 2016. Il s'agit en cas d'attaque et après avoir évalué les risques, de se sauver ou de se cacher dans l'établissement en attendant d'être secourus.

2 exercices ont été effectués depuis la rentrée :

- Un exercice d'évacuation incendie, le 24/09/24 sans difficulté particulière. Un exercice de ce type à réaliser une fois par trimestre.
- Un exercice d'intrusion/attentat le 08/10/24 après plusieurs entraînements dans l'école. Le signal a été entendu par tous et les élèves se sont cachés assez rapidement. Les classes ont été relativement calmes. L'exercice a duré 5 min.

La mairie a fait installer, pour des raisons de sécurité, un nouveau boîtier d'alarme dans les écoles et la cantine, permettant de déclencher un signal et un message commun en cas d'intrusion dans l'école ou de nécessité de mise en sûreté des élèves.

Un nouvel exercice intrusion/attentat aura donc lieu courant novembre afin que tous les élèves entendent le nouveau signal.

Un exercice de mise en sûreté en cas de risque majeur est à programmer au 2<sup>e</sup> trimestre.



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

NON AU HARCÈLEMENT

pHARe Programme de lutte contre  
le harcèlement à l'école

## 1<sup>er</sup> DEGRÉ : PROTOCOLE DE PRISE EN CHARGE

### RÉVÉLATION DE LA SITUATION

#### ➔ Par qui ?

- ✓ Par l'élève victime ou témoin, la famille ou un adulte de l'établissement

#### ➔ Comment ?

- ✓ **Au sein de l'école :** auprès du directeur ou d'un enseignant
- ✓ **Via un canal de signalement extérieur à l'école** (3018, ligne académique, courrier, etc.): relais auprès de l'inspecteur de l'éducation nationale (IEN) par le référent harcèlement départemental

#### ➔ Que faire ?

- ✓ **Accueil de l'élève victime :** écouter (ressentis et faits), assurer de la prise en charge de la situation par les adultes de l'école
- ✓ **Mise en place de mesures de protection :** renforcer la vigilance de toute la communauté, nommer un adulte référent, mobiliser les élèves proches de la victime
- ✓ **Échanges avec les parents de l'élève victime :** informer, soutenir, assurer de la protection de leur enfant
- ✓ **Information des parents des élèves impliqués** dans la situation, notamment de leurs moyens d'action auprès du 3018 en cas de cyberharcèlement.

### PRISE EN CHARGE DE LA SITUATION

#### ➔ En cas de harcèlement ou de cyberharcèlement

Mise en place de la **procédure harcèlement** par l'IEN et le directeur d'école

- ✓ **Signalement de la situation :**
  - dans Faits établissement (niveau 2)
  - au procureur de la République en cas de harcèlement grave et persistant (article 40 du Code de procédure pénale)
- ✓ **Mesures de traitement immédiat de la situation :**
  - Rencontres avec l'élève victime, le ou les témoins, le ou les auteurs, les familles des élèves concernés
  - Mesures de protection de l'élève ou des élèves victimes
  - Mesures conservatoires

- ✓ En cas d'échec des mesures éducatives mises en œuvre et de risque caractérisé pour la sécurité et la santé des autres élèves, **changement d'école de l'élève auteur**
- ✓ **Accompagnement et suivi à long terme** des élèves concernés par les équipes pédagogiques et/ou les conseillers pédagogiques de circonscription, vigilance de l'ensemble des équipes
- ✓ **Mise en place d'actions spécifiques** auprès des classes concernées, voire de l'école



Une **journalisation des faits** par le directeur d'école permettra une traçabilité et un suivi de toutes les actions entreprises jusqu'à la résolution de la situation.

A l'école avec les élèves, nous travaillons l'empathie, les émotions. Nous avons également la possibilité d'utiliser une mascotte « Nounah ».

# ECOLE MATERNELLE DANIEL GALLAND

Rue des Noblets

91770 SAINT-VRAIN

01 64 56 13 52

[0911392u@ac-versailles.fr](mailto:0911392u@ac-versailles.fr)

## 4 – Evaluation d'école

La loi « Ecole de la confiance » du 26 juillet 2019 instaure le principe de l'évaluation des écoles. Chaque école, depuis 2022, doit être évaluée tous les 5 ans.

L'objectif de ces évaluations est de faire un diagnostic de ce qui fonctionne dans une école pour le valoriser et permettre aux différents partenaires (équipe enseignante, collectivité, familles, services périscolaires...) de s'interroger et d'améliorer le fonctionnement de l'école.

L'équipe doit procéder à une auto-évaluation et rédiger un rapport concernant 4 domaines :

- Les acquis scolaires,
- Le bien être de l'élève et le climat scolaire,
- Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école,
- L'école dans son environnement institutionnel et partenarial.

Une équipe d'évaluateurs externes, Mmes Michel (Inspectrice de l'Education Nationale), Champion (Conseillère pédagogique) et Magné (Directrice d'école), après avoir consulté ce rapport, viendront rencontrer l'équipe et les partenaires, observer le fonctionnement de l'école, le 11 février 2025.

Elle établira à son tour un rapport qui pourra être discuté avec l'équipe et être un support de travail pour les années suivantes.

## 5 - Effectifs année 2024-2025

PS : 25

MS : 37

GS : 30

Soit 92 élèves répartis en 4 classes :

- 23 PS/GS : Mme Martel, déchargée pour la direction 1 journée, remplacée par Mme Simon le mardi,
- 24 MS : Mme Mazière,
- 23 PS/MS : Mme Praud,
- 22 GS : Mme Charpentier à plein temps jusqu'au 31 janvier et remplacée ensuite jusqu'à la fin de l'année.

## 6 – Projet d'école

Il est organisé en 4 pôles à partir des caractéristiques de l'école concernant les élèves, le personnel, l'implication des parents, les équipements, le contexte local :

- **Ambition pour tous et excellence** ; En fonction des résultats au protocole « Pour une entrée sécurisée au CP », bilan en janvier 2024 pour les élèves de GS, nos objectifs prioritaires sont :
  - En langage d'améliorer la compréhension pour pouvoir interpréter les textes, en travaillant sur ce que ressentent les personnages,
  - En langage toujours, d'améliorer la prononciation, la syntaxe, le vocabulaire pour les plus jeunes tout en enrichissant pour les plus grands,
  - En mathématiques de savoir réaliser des collections dans le cadre de résolutions de problèmes.

Travailler la compréhension des histoires et l'enrichissement du vocabulaire en :

- lisant des histoires quotidiennement, sans le support des images dans un premier temps, en questionnant puis en montrant les images ;
- lisant des albums et en réfléchissant aux émotions ressenties par les personnages et soi-même ;
- dans le cadre de la classe dehors en mettant en place un échange d'écrits et de messages oraux avec les résidents (cartes postales, invitations, devinettes...), en racontant les expériences vécues ;
- utilisant un tableau sonore pour mémoriser du vocabulaire et la prononciation ;
- utilisant la cabane à histoires dans la cour,
- utilisant un bookinou pour écouter, raconter et mémoriser des histoires ;
- participant à un projet : "Passeurs de voix" qui consiste à enregistrer des histoires sur le thème du développement durable par des voix différentes (parents, enseignants, bibliothécaire, animateurs, ATSEM, résidents) ;
- utilisant des tablettes pour photographier nos activités et en reparler en classe, reformuler sous forme de dictée à l'adulte ;
- favorisant les échanges écrits et oraux avec les résidents.

## ECOLE MATERNELLE DANIEL GALLAND

Rue des Noblets

91770 SAINT-VRAIN

01 64 56 13 52

[0911392u@ac-versailles.fr](mailto:0911392u@ac-versailles.fr)

Pour les mathématiques, proposer davantage de situations problèmes ou de jeux en situation (marchande...), notamment dans le cadre de la classe dehors.

- **Culture et citoyenneté responsable** ; Notre objectif est l'initiation concrète à une attitude responsable de nos élèves (respect des lieux, de la vie, connaissance de l'impact de certains comportements sur l'environnement) en :
  - Assistant à un spectacle "Contes sauce maison" dans lequel décor et personnages sont complètement réalisés à partir d'objets de la maison ou d'emballages recyclés,
  - Participant, à la suite de ce spectacle, à des ateliers de fabrication de marionnettes (utilisation d'emballages) et langage,
  - Evoquant le recyclage, le tri,
  - Récupérant des emballages et en faisant appel à l'imagination pour une réutilisation créative en vue d'une exposition ouverte aux parents,
  - Bénéficiant d'une intervention du musée en herbe avec une mini exposition "Ecolo Art" suivi d'ateliers pour sensibiliser à la pollution et ses conséquences sur notre planète ;
  - Sortie au domaine de Montauger pour observer les oiseaux de notre région et être sensibilisé à leur protection,
  - Visitant la Fabuloserie pour sensibiliser à la transformation des objets, à la réutilisation créative,
  - Réalisant des plantations,
  - Observant des animaux dans les classes, dans le cadre de l'école dehors et dans le cadre du décroisement,
  - Observant l'évolution de la nature au fil des saisons dans le cadre de l'école dehors,
  - Sensibilisant au gaspillage de l'eau,
  
- **Bien-être pour tous : élèves, enseignants, parents et autres acteurs de la communauté éducative** ; Notre objectif est d'améliorer l'attention, l'écoute.  
L'école dehors dans le parc de la maison de retraite une fois par semaine devrait permettre :
  - d'évoluer dans un espace moins contraint,
  - de se dépenser, être actif pour apprendre,
  - d'écouter les éléments, les animaux.L'utilisation d'une application "Petit bambou école" devrait favoriser :
  - l'écoute,
  - l'apaisement,
  - la création d'images mentales.
  
- **Equité et inclusion pour tous et pour chacun**  
Notre objectif est de valoriser le travail des enfants en difficultés et favoriser le bien-être des enfants et leur motivation face aux apprentissages en :
  - mettant en place des ateliers et des espaces dédiés aux enfants à besoins particuliers,
  - aménageant les activités,
  - individualisant les consignes en fonction du profil des enfants.

Le mardi : Décroisement l'après-midi pour les MS/GS permettant à chacun de participer à des activités scientifiques, musicales, créatives et langagières. Pour ce premier trimestre, les enfants ont pu :

- Observer des animaux (poule, escargots et limaces, lapin),
- Expérimenter les 5 sens,
- Participer à des jeux d'écoute et utiliser des petits instruments de musique,
- Réaliser des activités manuelles,
- Ecouter des histoires et regarder des albums en bibliothèque.

### 7 – Sorties et animations 1<sup>er</sup> trimestre

A partir du 19 septembre, classe dehors, dans le parc de l'EHPAD,

A partir du 25 septembre, mise en place des activités décroisées,

03 octobre : spectacle « Contes sauce maison » suivi d'ateliers de fabrication de marionnettes et de langage pour un montant de 725€ pris en charge par la municipalité,

## ECOLE MATERNELLE DANIEL GALLAND

Rue des Noblets

91770 SAINT-VRAIN

01 64 56 13 52

[0911392u@ac-versailles.fr](mailto:0911392u@ac-versailles.fr)

04 octobre : dans le cadre de la semaine bleue, les résidents de l'HEPAD ont préparé des montgolfières qu'ils ont lancé depuis le 2<sup>ème</sup> étage. Après les avoir rattrapées, nos élèves se voyaient offrir un petit sachet de bonbons à glisser dans la nacelle. Nous avons ensuite chanté tous ensemble.

15 octobre : photo de classe et exposition des travaux des enfants à partir d'emballages pour les parents, les élèves du dispositif ULEC et les résidents d'EHPAD,

7 et 8 novembre : Sortie au domaine de Montauger pour une animation autour des oiseaux et notamment des oiseaux des marais (description, mode de vie, protection). Coût de la sortie : 540€ de transport pris en charge par la municipalité.

17 décembre : Chorale dans le cadre du marché de Noël de l'école élémentaire,

Octobre/Novembre/Décembre : 3 visites à la bibliothèque municipale par classe, pour regarder les livres et écouter des histoires lues par les accompagnateurs et la bibliothécaire. Emprunt de livres pour la classe.

Nous remercions les représentants de parents d'élèves pour avoir décoré les abords de l'école en cette fin de période sur le thème d'Halloween et de l'automne.

### 8 – Coopérative

Report à la rentrée : 3490,48€

Dépenses : 1164,81€ (Cotisation OCCE, assurance, albums, régies d'avance de 150€ par classe, lecteur CD, ingrédients, accessoires classes, chargeur tablettes)

Recettes : 1653€ (participation des parents 1er trimestre)

Solde au 05/11/2024 : 3978,67€

Merci aux parents qui permettent par ce biais, d'enrichir les projets avec des sorties, des spectacles, des achats pour les enfants.

### 9 – Questions des parents

- En ce qui concerne la mairie
- *Quels ont été les travaux réalisés cet été et depuis la rentrée ? Nous avons constaté que les dalles ont été posées et le portail réparé. Nous vous en remercions.*  
Madame Cordier indique que les agents des services techniques ont :  
Repeint le portail. Le moteur remplacé,  
Réalisé les allées pour accéder aux classes et elle remercie les parents d'élèves qui ont fourni les dalles,  
Refait la pente du chalet, cassée et glissante,  
Repeint la classe 1, changé les dalles du plafond et remplacé l'éclairage existant par un nouveau, remplacé le robinet du lavabo,  
Remplacé l'éclairage existant par un nouveau dans la classe 2,  
Installé la cabane à histoire dans la cour,  
Fixé les murs sonores dans les classes,  
Installé des rondins autour du carré potager,  
Comblé les trous près du toboggan,  
Remplacé les poignées des draisiennes,  
Démonté les lits en trop dans le dortoir.  
Nous remercions la mairie et les agents pour tous ces travaux.

Un nouveau boîtier d'alarme PPMS a été installé et l'installation d'un interphone est en cours au portillon de l'école maternelle.

Reste à nettoyer les moisissures dans la réserve et les toilettes.

- *Remerciements à la mairie pour la distribution des livres et troussees le jour de la rentrée. Remerciements pour les photocopies que nous avons pu réaliser en mairie (élections, chocolats).*

## ECOLE MATERNELLE DANIEL GALLAND

Rue des Noblets

91770 SAINT-VRAIN

01 64 56 13 52

[0911392u@ac-versailles.fr](mailto:0911392u@ac-versailles.fr)

- *Remerciements à la mairie et à la CCVE pour la nouvelle attribution des créneaux de piscine, en espérant qu'il y aura suffisamment de parents pour passer l'agrément.*  
Pour l'instant, 4 parents se sont proposés pour passer l'agrément à la piscine de Mennecey. Il faudra 2 parents agréés par séance.
- *Certains parents aimeraient avoir des précisions quant à la composition du menu des enfants : qu'est-ce qui est supprimé par rapport au menu édité ? Il semblerait que parfois ce soit l'entrée, d'autres le laitage ou encore le dessert ce qui peut être perçu comme une punition pour les enfants. Serait-il possible d'avoir un menu édité spécifiquement pour les maternelles et des précisions sur les choix opérés ?*  
La municipalité précise que ces modifications ont eu lieu au moment du renouvellement du contrat du prestataire. Afin d'éviter le gaspillage, le nutritionniste supprime soit l'entrée, soit le produit laitier mais le grammage n'a pas changé et la composante supprimée est toujours présente mais sous une autre forme. Signaler si le dessert est supprimé car cela ne devrait pas être le cas. Un menu spécifique maternelle va être édité afin que cela soit plus clair. Les parents précisent que les élèves de GS, qui déjeunent au self, voient le plat manquant et le vivent comme une privation.  
La municipalité informe que 30% des produits servis sont bios ou labellisés (soit 10% de plus que ce qui est imposé par la loi Egalim) entraînant un surcoût, entièrement absorbé par la commune. De même, elle absorbera le surcoût engendré par l'obligation d'utiliser des barquettes biosourcées recyclables. Le montant demandé aux familles, 3,90€, ne couvre pas le prix du repas, du service de cantine et de l'encadrement.
- *Nous avons constaté qu'il y avait des jours où le policier ou l'agent municipal posté au parking Georges Brassens étaient absents, quelle organisation peut être envisagée pour assurer leur remplacement ?*  
Roger, la personne bénévole, a été malade et il n'y a pas d'autres bénévoles. Quant à Dovi, assurant pendant plusieurs mois le rôle de policier municipal et de responsable des services techniques ne pouvait pas toujours être présent. Si une absence est prévue, le remplacement pourrait se faire par un agent des services techniques au détriment d'une de ses tâches.
- *Projets des parents élus :*
  - *foire aux livres : les 15 et 16 mars. Nous remercions la mairie pour l'attribution de la salle des 12 au 17 mars ainsi que le renfort grâce à l'aide des services techniques, ce qui nous permet une installation et un rangement plus sereins. Nous aurons besoin de communiquer, en amont, via l'équipe enseignante, sur son organisation en vue de recruter des bénévoles supplémentaires.*

### En ce qui concerne l'école

- *Bilan de rentrée : modalités de rentrée, effectifs, enseignants, perspectives d'évolutions avec les nouvelles constructions et arrivées potentielles ?*  
Cf point n°5. Pour la rentrée prochaine, les prévisions sont de 94 élèves.
- *Projet d'école et projets de chaque classe pour l'année. Cf points 6 et 7*
  - - *'« école-dehors » se poursuit, où en est le partenariat avec la maison de retraite ?*
  - - *sortie au domaine de Montauger*
- *Exercices PPMS*  
Cf point 2
- *Bilan des élections des représentants des parents d'élèves*  
Le taux de participation est de 61,49% cette année.
- *Toute mon année : quel est le bilan de ce début d'année avec cette nouvelle application ?*  
Nous nous adaptons petit à petit, les enseignantes comme les parents. L'agenda est plutôt pratique. Toutes les publications restent visibles. Les photos sont accessibles.
- *Un remplacement pour Karine Charpentier est-il prévu pour le 1<sup>er</sup> février 2025 ?*  
Pas d'information pour l'instant
- *Avez-vous des projets que nos actions permettraient/aideraient à financer ?*  
Rien de particulier pour l'instant mais nous ne manquerons pas de revenir vers les parents en cas de besoin.

### **10 – Rappel des dates des prochains conseils d'école**

13 mars 2025 et 19 juin 2025 à 18h30.